

EXERCICE 2020

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITÉ DE TOURS
Séance du 14 décembre 2020**DÉLIBÉRATION n°2020-76**

Le conseil d'administration s'est réuni le lundi 14 décembre 2020 en séance plénière, sur convocation du Président de l'université, adressée le mardi 8 décembre 2020.

Point de l'ordre du jour :

4.1. Approbation des tarifs de la formation continue pour l'année universitaire 2021 – 2022

.....
Vu le code de l'éducation,
Vu les statuts de l'université de Tours,
Vu l'avis de la commission des moyens du 20 novembre 2020,

Exposé de la décision :

La commission des moyens du 20 novembre 2020 a examiné trois points devant être approuvés par le conseil d'administration. La présente délibération porte sur les tarifs de la formation continue pour l'année universitaire 2021 – 2022.

Au regard de la situation sanitaire, la commission des moyens proposait de reconduire les tarifs de l'année 2020 – 2021 pour les formations en insertion et les formations en groupe spécifique. En revanche, elle proposait d'augmenter de 10 % les tarifs de l'accompagnement à la VAE et ceux pour le centre de bilans de compétences (CBC).

Les besoins en termes de formation continue étant susceptibles de connaître un accroissement suite à la situation sanitaire liée à l'épidémie de SARS-Cov-2, il est proposé au Conseil d'administration de reconduire pour l'année universitaire 2021 – 2022 les tarifs de l'année universitaire 2020 – 2021, tant pour les tarifs de formations en insertion et en groupe spécifique que pour les tarifs d'accompagnement à la VAE et pour le centre de bilans de compétences.

Proposition de décision soumise au conseil :

- Approbation de la reconduction pour l'année universitaire 2021 – 2022 de tous les tarifs de formation continue de l'année universitaire 2020 – 2021.

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration approuve la présente décision, comme suit :

Nombre de membres constituant le conseil :	36
Quorum :	18
Nombre de membres participant à la délibération :	34
Abstentions :	1
Votes exprimés :	33
Pour :	33
Contre :	0

Pièce jointe :

- Compte-rendu de la commission des moyens du 20 novembre 2020
- Exposé des motifs relatif aux tarifs de la formation continue pour l'année universitaire 2021 – 2022

Fait à Tours, le 16 décembre 2020

Le Président,

A. Giacometti

Arnaud GIACOMETTI

Classée au registre des délibérations du conseil d'administration, consultable au secrétariat de la direction des affaires juridiques	Délibération publiée sur le site internet de l'université le : 16/12/2020 Transmise au recteur le : 17/12/2020
---	---

COMMISSION DES MOYENS DU VENDREDI 20 NOVEMBRE 2020

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU

PRESENT(E)S : Yves RAINGEAUD, Alain BIDEAU, Christine GEORGELIN, Théodora ANGOULVANT, Marie-Laure GELY, Emmanuel NERON, Fabrice NORMAND, Patrick LAFFEZ, Véronique ROBERT, Fabrice NORMAND, Monica ZAPATA, Vincent COFFIN, Jean-Paul CHEMLA, Achille CASSIOT.

PRESENT(E)S A TITRE CONSULTATIF : Corinne MANSON, VP CA, Présidente, Pierre GABETTE, DGS, Nicole REGNIER-CASSEREAU, Agent comptable, Dorothee LAILLET, DAF, Philippe DAILLOUX, D.A.F.

INVITE(E)S : Pascale GARCIA, Florence DRABIK, DFOR-SEF, Christelle PRAGNON DFOR-FC.

EXCUSE(E)S : Julien BOURDOISEAU, Audrey LANDRIEVE, remplacée par Oscar BRETONNEAU.

EXPOSE ET PROPOSITIONS	AVIS DE LA COMMISSION
AFFAIRES BUDGETAIRES : C.I.B.C 2020-2021	
<p>PJ : ppt de présentation du CIBC -année 2020</p> <p>Présentation du support de la cartographie des risques, des réalisations 2020 et du plan d'action projeté 2021, conformément à la réglementation, en vue du vote par le CA. (NB : Le CIC est également formalisé mais non présenté car ne nécessitant pas de vote)</p>	<p>La commission émet un avis favorable sur le document présenté.</p>
LES QUESTIONS DIVERSES	
<p>PJ : ppt de présentation</p> <ul style="list-style-type: none">• QD1 Vote sur les tarifs de la formation TLV 2021 – 22 <p>Présentation des documents annexés relatifs à l'évolution des tarifs pour l'année 2020 – 21. À cette occasion une analyse de l'augmentation particulière du tarif de la formation votée l'an passé est effectué.</p> <p>PJ : maquette d'habilitation DU DIU (projet)</p> <ul style="list-style-type: none">• QD3 présentation de la nouvelle maquette d'habilitation DU-DIU <p>Présentation de cette nouvelle maquette dans son volet financier : intégration de la fiche de calcul de coût identique à celle utilisée en formation TLV.</p>	<p>La commission décide :</p> <ul style="list-style-type: none">– de reconduire pour l'année 2021 – 22 les tarifs de l'année précédente ;– d'augmenter de 10 % le tarif VAE, comme proposé ;– de majorer de 10 % de tarifs concernant les bilans de compétences. <p>Accord de la commission sur cette nouvelle fiche financière.</p>

PJ : pièces justificatives du legs

- QD2 acceptations d'un legs de 16 321 € pour la Recherche- UFR de Médecine.

Cette proposition excédant la délégation du président, doit être soumise au vote du CA.

Avis favorable de la commission pour accepter ce legs.

Prochaine réunion le 11/12/2020.

Exposé des motifs

Tarifs de formation continue de l'année universitaire 2021-2022 **version n°1.2 du 20/11/2020**

Les tarifs de formation continue de chaque année universitaire "N - N+1" sont débattus en commission des moyens au moins une fois par an. En général, ce débat a lieu au printemps de l'année N-1. Cette anticipation est nécessaire pour permettre :

- d'une part, l'édition de devis, indispensables pour les dossiers de demande de financement auprès des organismes financeurs (OPCO, Pôle emploi, employeurs...), dossiers qui sont constitués souvent 6 mois avant le début de la formation,
- et d'autre part, l'édition et la diffusion du catalogue de l'offre de formation continue de l'université de Tours dès l'automne N-1.

Le document unique tarifaire de l'offre de formation continue reprend l'offre 2020-2021. De nouvelles formations pourront y être ajoutées au fil de l'eau avant la rentrée 2021-22, entraînant une mise à jour du tableau récapitulatif des tarifs présentée en commission des moyens.

Parmi les tarifs, il faut distinguer plusieurs types de tarifs.

1°) Les tarifs des **formations en insertion**. Suite à la délibération n°2019-50 du Conseil d'administration de l'université du 30 septembre 2019, approuvant le relèvement des tarifs normaux d'inscription des stagiaires de formation continue en insertion, une analyse d'impact de la 1ère augmentation est présentée.

2°) Les tarifs des **formations en groupe spécifique**, aucune augmentation n'est proposée à ce jour. Des augmentations pourront être présentées à la suite de l'utilisation de la grille de calcul des coûts complets lors de la prochaine campagne d'habilitation des D.U. / D.I.U 2021-2025.

3°) Les tarifs de l'**accompagnement à la VAE**

- a. harmonisation des tarifs entre l'IUT de Blois et le reste de l'université (hors IUT de Tours)
- b. augmentation de tous les tarifs d'accompagnement à la VAE **de 10%** (arrondi aux 10€ supérieurs), et un alignement sur les tarifs d'accompagnement à la VAE de l'université d'Orléans.

4°) Les tarifs pour le **centre de bilans de compétences (CBC)**. Jusqu'à présent, les CBC étaient agréés par chaque financeur. Cet agrément imposait un montant de prise en charge financière aux CBC. Avec la suppression de ces agréments, chaque centre est désormais libre de définir son tarif. Les frais sont désormais souvent pris en charge par le Compte Personnel de Formation (CPF). Il est proposé une **augmentation du tarif de 10%**, arrondi aux 10€ supérieurs. Pour les agents de l'université dont la demande de bilan a été approuvée par la commission formation de l'établissement, le tarif est aligné sur le prix coutant du sous-traitant de 2020, soit 1000€, à la charge de l'employeur (université).

Ce document présente quelques modifications ou corrections par rapport au document unique de tarification 2020-21 version n°4 du 02/07/2020 :

- **UFR Médecine** : correction d'une erreur matérielle sur le tarif du DIU 3Hypertension artérielle et risque cardiovasculaire et rénal (DIU géré par l'UFR) dont le tarif était erroné par rapport à l'habilitation.
- **UFR Sciences pharmaceutiques** : suppression du DU "Viticulture durable"

Dans un souci d'harmonisation des pratiques entre toutes les composantes, et notamment suite à l'intégration de l'IUT de Blois dans le périmètre de la certification de services FCU - Bureau Veritas, **les modalités d'application des tarifs et les modalités de calcul font désormais partie intégrante du document unique tarifaire de l'offre de formation continue.**

Les modifications apportées aux tarifs de l'année universitaire précédente sont en rouge.

Tarifs de formation continue en insertion Quelques éléments de comparaison

Au sein de l'université de Tours

Tarifs "normaux" 2020-2021 des DUT / LP / Master

FORMATION	secteur tertiaire		secteur secondaire
DUT 2e année (IUT Tours)	5 930 €		6 330 €
DUT 2e année (IUT Blois)	Ø		5 850 €
LP (IUT Tours)	5 554 €		5 954 €
LP contrat de professionnalisation (IUT Blois)	Ø		6 266 €
LP (autres composantes)		5 626 €	
Master 2e année		5 947 €	

Tarifs "normaux" 2020-2021 des Masters en insertion et des Masters en groupe spécifique

FORMATION	
Master 2e année en insertion (avec les étudiants, sans aménagement des plannings, ni accompagnement spécifique des publics FC)	5 947 €
Masters en groupe spécifique (avec aménagement des plannings, accompagnement spécifique des publics FC)	
Master en Sciences de l'Education	6 000 €
Master Management des PME et entrepreneuriat	7 500 €
Master Management de la qualité et des projets	7 700 €
Master Management des ressources humaines et stratégie d'entreprise	8 000 €

Tarifs "réduits" 2020-2021 / tarifs "normaux" et coûts complets

FORMATION	tarifs réduits	tarifs normaux	coût complet	rapport tarif réduit / tarif normal 2020-21	rapport tarif réduit / coût complet
DUT 1ère et 2e année dans secteur tertiaire (IUT Tours)	1 800 €	5 930 €	11 250 €	30%	16%
DUT 1ère et 2e année dans secteur secondaire (IUT Tours)	1 800 €	6 330 €	11 250 €	28%	16%
DUT 1ère année tout secteur (IUT Blois)	1 800 €	5 050 €	11 250 €	36%	16%
DUT 2ème année tout secteur (IUT Blois)	1 800 €	5 850 €	11 250 €	31%	16%
Licences générales : 1ère, 2ème et 3ème année (toutes composantes)	840 €	3 483 €	6 656 €	24%	13%
Licences professionnelles du secteur tertiaire (IUT Tours)	1 800 €	5 554 €	9 368 €	32%	19%
Licences professionnelles du secteur secondaire (IUT Tours)	1 800 €	5 954 €	9 368 €	30%	19%
Licences professionnelles hors contrat de professionnalisation (IUT Blois)	1 490 €	5 474 €	9 368 €	27%	16%
Licences professionnelles en contrat de professionnalisation (IUT Blois)	1 490 €	6 266 €	9 368 €	24%	16%
Licences professionnelles (autres composantes)	1 490 €	5 626 €	9 368 €	26%	16%
Masters 1ère année (toutes composantes)	1 040 €	5 147 €	8 694 €	20%	12%
Masters 2ème année (toutes composantes)	1 810 €	5 947 €	8 694 €	30%	21%
Diplôme d'ingénieurs (sur une base de 337h)	1 887 €	7 146 €	11 466 €	26%	16%
Doctorats, Médecine et Pharma Thèse	900 €	1 400 €		64%	
Filières Médecine, Pharma et sage-femme : 1, 2 et 3 année	840 €	3 483 €	6 656 €	24%	13%
Filières Médecine, Pharma et sage-femme : 4ème année	1 040 €	5 147 €	8 694 €	20%	12%
Filières Médecine, Pharma et sage-femme : à partir de la 5ème année	1 810 €	5 947 €	8 694 €	30%	21%

Aide à l'inscription sur critères sociaux

Depuis 2009, il existe une commission d'aide à l'inscription en formation continue pour les stagiaires en insertion qui font savoir que leur situation financière est difficile. La commission d'aide se positionne en fonction d'un dossier complété par le stagiaire et présenté à la commission par l'assistante sociale du SSU. **Pour environ 2/3 des dossiers, elle accorde une remise de 60% des frais de formation (tarif réduit).** Par exemple, pour un stagiaire inscrit en Licence, ses frais de formation continue après exonération de 60% sont de 336€.

En 2019-20, **31 dossiers** ont été examinés par la commission d'aide à l'inscription. **Le montant global de ces exonérations était de 22 523,80€. Le montant global restant dû par ces stagiaires après exonération était de 20 787,98€.**

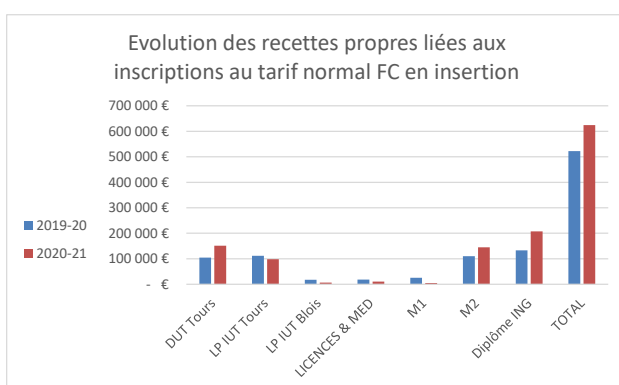
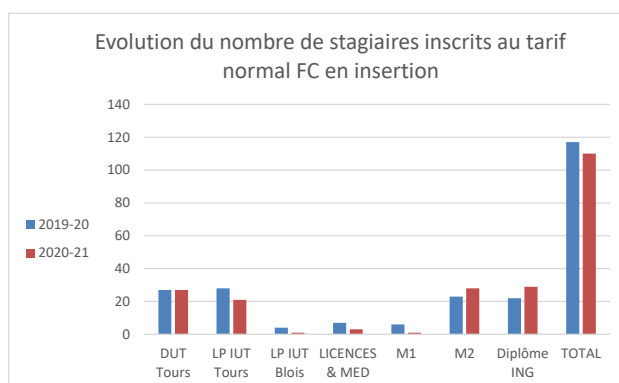
Tarif pour les personnels de l'université s'inscrivant dans une formation en insertion

Pour les personnels de l'université de Tours, le tarif est de 300€, à la charge de l'agent, quel que soit le niveau de la formation en insertion (très généralement, dans la fonction publique, l'employeur maintient tout ou partie de la rémunération de l'agent pendant la période de formation mais ne prend pas en charge les frais de formation).

Universités voisines

FORMATION	Orléans	
	secteur tertiaire	secteur secondaire
DUT 1ère et 2e année	4 070 €	4 770 €
Licences générales : 1ère et 2ème année		1 670 €
Licences générales : 3ème année		2 870 €
Licences professionnelles	5 470 €	6 170 €
Masters 1ère année	4 843 €	6 243 €
Masters 2ème année	5 543 €	6 243 €
Diplôme d'ingénieurs	Ø	8 661 €

Analyse de l'impact quantitatif de la 1ère augmentation de 20% des tarifs normaux des formations en insertion sur le nombre de stagiaires et les recettes correspondantes



1°) Le **nombre d'inscriptions** en formation continue dans les formations en insertion au **tarif normal** a **globalement diminué** de près de 6%, passant de 117 à 110.

Des diminutions s'observent sur
 les LP de l'IUT de Tours (28 à 21),
 les LP de l'IUT de Blois (4 à 1),
 Licence générale (7 à 2),
 la 1ère année de Master (6 à 1).

Stabilité pour le nombre d'inscriptions en DUT à l'IUT de Tours (27).

En revanche, on observe des **augmentations** pour :

les 2e année de Master (23 à 28),
 les formations d'Ingénieur (22 à 29).

2°) Malgré cette diminution du nombre d'inscrits, les **recettes propres** correspondantes ont augmenté, passant de 522 031€ à 623 923€, soit une **augmentation de près de 20%**.

3°) En parallèle, le **nombre d'inscriptions** au **tarif réduit** a légèrement **augmenté** pendant la même période, passant de 77 à 83.

4°) L'augmentation du nombre d'inscriptions pour la formation au Titre d'ingénieur (exclusivement en contrat de professionnalisation) est très certainement **dûe au plan de relance** qui offre aux entreprises une **prise en charge des frais de formation ≥ Bac+5 en alternance de 8 000€ par inscrit**. Cette circonstance exceptionnelle évite la diminution du nombre de contrats de professionnalisation, crainte par l'EPU suite à l'augmentation du tarif.

5°) L'augmentation des tarifs normaux **sans augmentation des tarifs réduits** provoque des réactions des candidats inattendues (cf page suivante).

**Analyse de l'impact quantitatif de la 1ère augmentation de 20%
des tarifs normaux des formations en insertion
sur le nombre de stagiaires et les recettes correspondantes**

1°) Un certain nombre de candidats renoncent à mobiliser leurs droits à CPF pour contribuer au financement de leurs frais de formation à cause de la différence importante entre le tarif normal et le tarif réduit. Cela entraîne une perte nette pour l'université.

Exemple d'une situation courante :

Les droits CPF d'un candidat sont de 2 500€. Il envisage faire une 2e année de Master (5 947€ TN / 1 810€ TR). En application des modalités de calcul en cas de co-financement, en mobilisant l'intégralité de ses droits, il reste à sa charge 1 049,09€, ce qui fait une recette pour l'université de 3 549,09€.

Dans cette situation, certains candidats préfèrent conserver leurs droits CPF et supporter seuls l'intégralité des frais de formation au tarif réduit (1 810€), car la "consommation" de l'intégralité de leurs droits CPF (2 500€) leur fait économiser uniquement 760,91€.

Objectif 1

=> ne pas continuer à augmenter les tarifs normaux sans augmenter les tarifs réduits, et revenir progressivement à un **rapport de 50% entre le tarif normal et le tarif réduit** (cette corrélation ne s'applique pas aux formations en groupe spécifique).

2°) L'année de diplomation (2e année DUT, LP, 2e année Master) a une valeur plus importante pour le marché du travail et les financeurs que les années précédentes (1e année DUT, L1 ou L2, 1e année Master).

Objectif 2

=> malgré des coûts complets identiques pour les différentes années d'un diplôme, appliquer préférentiellement les augmentations sur les années de diplomation.

Evolution sur 3 ans des tarifs NORMAUX de formation continue en insertion (DUT, Licence, Licence Pro, Master, Titre d'ingénieur, Doctorat, filières santé)

en application de la délibération n°2019-50 du Conseil d'administration de l'université du 30 septembre 2019, approuvant le relèvement de 20% par an, sur cinq années, du différentiel entre le coût complet et le tarif normal d'inscription des stagiaires de formation continue en insertion

3 hypothèses pour 2021-2022

1	procéder à la 2 ^e augmentation de 20%, après la précédente augmentation en 2020-2021 (colonne verte)
2	reporter à une date ultérieure la 2 ^e augmentation d'une part à cause des circonstances sanitaires, sociales et économiques qui perturbent l'analyse d'impact de la 1 ^{ère} augmentation et d'autre part pour redonner de la cohérence tarifaire à l'offre globale de formation (colonne rose)
3	procéder à une augmentation, mais inférieure à 20%, et seulement sur certains diplômes (colonne jaune) saisir le % choisi, les tarifs sont mis à jour automatiquement 10% du différentiel entre le coût complet (tarif cible) et le tarif 2019-20

FORMATION	TARIF NORMAL 2019-2020	TARIF NORMAL 2020-2021 (1ère augmentation de 20%)	2021-2022		
			augmentation de 20% du différentiel entre le tarif cible et le tarif normal 2019-20	maintien des tarifs 2020-2021	augmentation (mais inférieure à 20%)
DUT 1ère et 2e année dans secteur tertiaire (IUT Tours)	4 600 €	5 930 €	7 260 €	5 930 €	6 595 €
DUT 1ère et 2e année dans secteur secondaire (IUT Tours)	5 100 €	6 330 €	7 560 €	6 330 €	6 945 €
DUT 1ère année tout secteur (IUT Blois)	3 500 €	5 050 €	6 600 €	5 050 €	5 825 €
DUT 2ème année tout secteur (IUT Blois)	4 500 €	5 850 €	7 200 €	5 850 €	6 525 €
Licences générales : 1ère, 2ème et 3ème année (toutes composantes)	2 690 €	3 483 €	4 276 €	3 483 €	3 880 €
Licences professionnelles du secteur tertiaire (IUT Tours)	4 600 €	5 554 €	6 507 €	5 554 €	6 030 €
Licences professionnelles du secteur secondaire (IUT Tours)	5 100 €	5 954 €	6 807 €	5 954 €	6 380 €
Licences professionnelles hors contrat de professionnalisation (IUT Blois)	4 500 €	5 474 €	6 447 €	5 474 €	5 960 €
Licences professionnelles en contrat de professionnalisation (IUT Blois)	5 490 €	6 266 €	7 041 €	6 266 €	6 653 €
Licences professionnelles (autres composantes)	4 690 €	5 626 €	6 561 €	5 626 €	6 093 €
Masters 1ère année (toutes composantes)	4 260 €	5 147 €	6 034 €	5 147 €	5 590 €
Masters 2ème année (toutes composantes)	5 260 €	5 947 €	6 634 €	5 947 €	6 290 €
Diplôme d'ingénieurs, hors ou en contrat de professionnalisation (sur une base de 337h)	18,00 €/h	21,20 €/h	24,41 €/h	21,20 €/h	22,81 €
Doctorats, Médecine et Pharma Thèse	1 400 €	1 400 €	1 400 €	1 400 €	1 400 €
Filières Médecine, Pharma et sage-femme : 1, 2 et 3 année	2 690 €	3 483 €	4 276 €	3 483 €	3 880 €
Filières Médecine, Pharma et sage-femme : 4ème année	4 260 €	5 147 €	6 034 €	5 147 €	5 590 €
Filières Médecine, Pharma et sage-femme : à partir de la 5ème année	5 260 €	5 947 €	6 634 €	5 947 €	6 290 €

Document unique tarifaire de l'offre de formation continue 2021-2022

Tarifs de formation continue des formations en insertion
(accueillant principalement des étudiants en formation initiale, et gérées par les UFR)

FORMATION	GESTION (UFR / SCFC)	NB D'HEURES (1)	TARIF NORMAL (1)	COUT HORAIRE NORMAL (2)	TARIF APRES EXONERATION (1)	COUT HORAIRE APRES EXONERATION (2)
DUT 1ère et 2e année dans secteur tertiaire (IUT Tours)	UFR		5 930 €		1 800 €	
DUT 1ère et 2e année dans secteur secondaire (IUT Tours)	UFR		6 330 €		1 800 €	
DUT 1ère année tout secteur (IUT Blois)	UFR		5 050 €		1 800 €	
DUT 2ème année tout secteur (IUT Blois)	UFR		5 850 €		1 800 €	
Licences générales : 1ère, 2ème et 3ème année (toutes composantes)	UFR		3 483 €		840 €	
Licences professionnelles du secteur tertiaire (IUT Tours)	UFR		5 554 €		1 800 €	
Licences professionnelles du secteur secondaire (IUT Tours)	UFR		5 954 €		1 800 €	
Licences professionnelles hors contrat de professionnalisation (IUT Blois)	UFR		5 474 €		1 490 €	
Licences professionnelles en contrat de professionnalisation (IUT Blois)	UFR		6 266 €		1 490 €	
Licences professionnelles (autres composantes)	UFR		5 626 €		1 490 €	
Masters 1ère année (toutes composantes)	UFR		5 147 €		1 040 €	
Masters 2ème année (toutes composantes)	UFR		5 947 €		1 810 €	
Diplôme d'ingénieurs, hors ou en contrat de professionnalisation (sur une base de 337h)	UFR		-	21,20 €/h	-	5,60 €/h
Doctorats, Médecine et Pharma Thèse	UFR		1 400 €		900 €	
Filières Médecine, Pharma et sage-femme : 1, 2 et 3 année	UFR		3 483 €		840 €	
Filières Médecine, Pharma et sage-femme : 4ème année	UFR		5 147 €		1 040 €	
Filières Médecine, Pharma et sage-femme : à partir de la 5ème année	UFR		5 947 €		1 810 €	
Tarif pour les personnels de l'Université de Tours						
Dans le cadre d'un Congé de Formation Professionnel (CFP)						
Il est rappelé que généralement, dans la fonction publique, l'employeur ne prend pas en charge les frais de formation.						
					300 €	

(1) pour information, en 2020-2021, le Conseil régional finance 40 places/an en LP ou M2 pour des demandeurs d'emploi, pour un montant de 4 616 €/stagiaire, soit 184 640€/an.

Tarifs de formation continue des formations de type LMD en groupe spécifique
gérées par le service de formation continue (destinées aux publics de formation continue)

FORMATION	GESTION (UFR / SCFC)	NB D'HEURES (1)	TARIF NORMAL (1)	COUT HORAIRE NORMAL (2)	TARIF APRES EXONERATION (1)	COUT HORAIRE APRES EXONERATION (2)
U.F.R. Droit, Economie et Sciences Sociales						
Master 2 - Management des PME et entrepreneuriat	SCFC	348 h	7 500 €	21,56 €/h	5 200 €	14,95 €/h
Master 2 - Management de la qualité et des projets	SCFC	400 h	7 700 €	19,25 €/h	5 200 €	13,00 €/h
Master 2 - Management des Ressources Humaines et stratégie d'entreprise	SCFC	379 h	8 000 €	21,11 €/h	5 500 €	14,52 €/h
Master 2 - Qualité de vie au travail	SCFC	400 h	7 500 €	18,75 €/h	5 200 €	13,00 €/h
U.F.R. Arts et Sciences Humaines						
Master 2 - Stratégie et Ingénierie en Formation d'Adultes (SIFA)	SCFC	300 h	6 000 €	20,00 €/h	3 100 €	10,34 €/h
Master 2 - Ingénierie et Fonctions d'Accompagnement en Formation (IFAC)	SCFC	300 h	6 000 €	20,00 €/h	3 100 €	10,34 €/h
Master 2 - Intervention socio clinique, coopération et médiation (ISCM)	SCFC	300 h	6 000 €	20,00 €/h	3 100 €	10,34 €/h
U.F.R. Médecine						
Diplôme d'Etat avec grade de Master - Infirmier Pratique Avancée (DE-IPA)	SCFC	469 h	8 400 €	17,91 €/h		

(1) Les conventions et contrats de formation professionnelle continue étaient établis par année universitaire, même pour les formations de plus d'un an.

Ces conventions et contrats étant désormais établis pour la durée de la formation, les durées et tarifs sont indiqués pour la durée totale de la formation. Pour les stagiaires qui prévoient, en accord avec l'équipe pédagogique, de faire leur Master 2 en 2 ans, une seule convention sera désormais établie pour les 2 ans.

(2) nb d'heures de formation (hors stage et e-learning) / tarif (normal ou réduit)

Formations diplômantes hors LMD et hors Titres d'ingénieur

FORMATION	GESTION (UFR / SCFC)	NB D'HEURES ⁽¹⁾	TARIF NORMAL ⁽¹⁾	COUT HORAIRE NORMAL ⁽²⁾	TARIF APRES EXONERATION ⁽¹⁾	COUT HORAIRE APRES EXONERATION ⁽²⁾
Toutes U.F.R						
Préparation aux concours du CAPES	UFR	variable	1 260 € ?		311,10 € ?	
Préparation de l'agrégation externe	UFR	variable	1 260 € ?		311,10 € ?	
U.F.R. Lettres & Langues						
DUFLE	UFR		980 €		710 €	
U.F.R. Lettres & Langues et Sciences & Techniques						
DAEU A - Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires option A : littéraire (UFR L&L)*	SCFC	300 h	1 300 €	4,34 €/h	530 €	1,77 €/h
DAEU B - Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires option B : scientifique (UFR S&T)*	SCFC	330 h	1 300 €	3,94 €/h	530 €	1,61 €/h
A partir de la seconde année, inscription possible par module	SCFC					
- 1 module de 60h	SCFC	60 h	396 €	6,60 €/h	264 €	4,40 €/h
- 1 module de 90h	SCFC	90 h	459 €	5,10 €/h	306 €	3,40 €/h
- 1 module de 120h ou 2 modules de 60h	SCFC	120 h	522 €	4,35 €/h	348 €	2,90 €/h
- 2 modules de 60h + 90h	SCFC	150 h	530 €	3,54 €/h	390 €	2,60 €/h
- 2 modules de 90h	SCFC	180 h	530 €	2,95 €/h	432 €	2,40 €/h
DAEU - Personnel de l'université	SCFC	330 h	530 €	1,61 €/h	-	-
DAEU - Détenus	SCFC		530 €		-	-
<i>* pour information, le Conseil régional finance 40 places/an en DAEU pour des demandeurs d'emploi jusqu'en 2019-2020, pour un montant de 1 800€/stagiaire.</i>						
CUEFFE						
DUEF (1 semestre)	UFR	240 h	2 000 €	8,34 €/h	1 725 €	7,19 €/h
DUEF (1 an)	UFR	480 h	3 100 €	6,46 €/h	2 825 €	5,89 €/h
U.F.R. Droit, Economie et Sciences Sociales						
Diplôme d'établissement d'étudiant entrepreneur (DZE)	UFR	62 h	1 750 €	28,23 €/h	500 €	8,06 €/h
Médiation et gestion des conflits - DU	SCFC	168 h	3 650 €	21,73 €/h	2 160 €	12,86 €/h
Psychocriminologie - DU	SCFC	84 h	1 500 €	17,86 €/h	1 170 €	13,93 €/h
Préparation aux concours des 3 fonctions publiques	UFR		650 €		320 €	
U.F.R. Arts et Sciences Humaines						
Case Management - DU	SCFC	155 h	2 290 €	14,78 €/h	1 040 €	6,71 €/h
Clinique des violences sexuelles et psychotraumatologie - DU	SCFC	70 h	1 300 €	18,58 €/h	900 €	12,86 €/h
Formation à la réflexion philosophique et à la recherche en éthique - DU	SCFC	108 h	1 230 €	11,39 €/h	760 €	7,04 €/h
Hautes études de la Pratique Sociale (DUHEPS) - sur 2 ans - DU	SCFC	280 h	5 380 €	19,22 €/h	2 380 €	8,50 €/h
Histoire de vie en formation (DUHIVIF) : approche expérientielle, enjeux et pratiques - DU sur 2 ans	SCFC	236 h	3 000 €	12,72 €/h	3 000 €	12,71 €/h
La musique et le tout petit, la musique l'enfant en situation de handicap - DU	UFR	120 h	1 900 €	15,84 €/h	850 €	7,08 €/h
La musique et le tout petit, la musique l'enfant en situation de handicap - DU + Master 2 ISCM	UFR	264 h	4 780 €	18,11 €/h	1 870 €	7,08 €/h
Musicien intervenant (DUMI) - sur 2 ans en formation continue - DU	UFR	1180 h	2 000 €	1,70 €/h	820 €	0,69 €/h
DUMI (2 années) + Master 1 Sciences de l'éducation	UFR	1180 h	2 705 €	2,30 €/h	1 090 €	0,92 €/h
Musicien intervenant (DUMI) - sur 3 ans en formation continue - DU	UFR	960 h	3 000 €	3,13 €/h	1 230 €	1,28 €/h
Psychologie positive : santé, bien-être, qualité de vie - DU	SCFC	112 h	1 900 €	16,97 €/h	900 €	8,04 €/h
Techniques Projectives (DUTP) - Enfant et adolescent (2017-2018) - DU	SCFC	116 h	1 550 €	13,37 €/h	800 €	6,90 €/h
Techniques Projectives (DUTP) - Adulte et personne âgée (2018-2019) - DU	SCFC	116 h	1 550 €	13,37 €/h	800	6,89551724
Ecole Polytech de Tours EPU						
Préparation au concours externe d'ingénieur territorial	UFR	68 h	900 €	13,24 €/h	600 €	8,82 €/h
U.F.R Médecine						
Capacités d'orthophonie (formation sur 5 ans)	UFR	641 h	15 250 €	23,80 €/h	6 000 €	9,36 €/h
Capacités d'orthoptie (formation sur 3 ans)	UFR		8 550 €		3 000 €	
Autres capacités en Médecine (addictologie, allergologie, gériatrie), durée variable	UFR		1010€/an		740€/an	
Addictologie/Alcoologie troubles addictifs liés à la consommation d'alcool - 1an/2 - DU	SCFC	90 h	1 290 €	14,33 €/h	850 €	9,44 €/h
Addictologie/Alcoologie troubles liés à l'usage de substances (hors alcool) et addictions comportementales - 1an/2 - DIU	SCFC	104 h	1 290 €	12,40 €/h	850 €	8,17 €/h
Antibiologie et traitements infectieux - DIU	UFR	87 h	1 240 €	14,26 €/h	970 €	11,15 €/h
Arthroscopie - DIU	UFR	96 h	1 030 €	10,73 €/h	1 030 €	10,73 €/h
Art-thérapie - DU	SCFC	84 h	1 380 €	16,43 €/h	1 200 €	14,29 €/h
Autisme et troubles du neurodéveloppement - DU	SCFC	91 h	1 550 €	17,03 €/h	780 €	8,57 €/h
Biologie intégrée des tumeurs solides - DIU	SCFC	120 h	1 190 €	9,92 €/h	940 €	7,83 €/h
Biologie intégrée des tumeurs solides (formation sur 2 ans) ⁽¹⁾ - DIU	SCFC	120 h	2 380 €	19,83 €/h	1 880 €	15,67 €/h
Chirurgie ambulatoire - DIU	SCFC	66 h	1 490 €	22,58 €/h	1 490 €	22,58 €/h
Chirurgie de la main et du membre supérieur - DIU	UFR	80 h	980 €	12,25 €/h	820 €	10,25 €/h
Chirurgie de l'épaule et du coude - DIU	SCFC	60 h	990 €	16,50 €/h	990 €	16,50 €/h
Chirurgie du pied et de la cheville - DIU	UFR	58 h	980 €	16,90 €/h	710 €	12,24 €/h
Coelochirurgie - Attestation d'université	UFR	76 h	1 580 €	20,79 €/h	1 420 €	18,68 €/h
Chirurgie mini-invasive - DIU	UFR	78 h	2 000 €	25,65 €/h	2 000 €	25,64 €/h
Démarche qualité et gestion des risques en établissement de santé et en secteur médico-social - DU	SCFC	28 h	950 €	33,93 €/h	680 €	24,29 €/h

Echocardiographie et imagerie cardio-vasculaire - DIU	UFR	40 h	1 030 €	25,75 €/h	760 €	19,00 €/h
Echocardiographie - AU	UFR	40 h	1 030 €	25,75 €/h	760 €	19,00 €/h
Échographie d'acquisition - DIU	SCFC	variable	1 130 €	??	860 €	??
Echographie et techniques ultra-sonores - DIU	SCFC	variable	1 131 €	??	861 €	??
Echographie en gynécologie obstétrique - DIU	SCFC	100 h	725 €	7,25 €/h	725 €	7,25 €/h
Echographie en gynécologie obstétrique (équivalence) - DIU	SCFC	0,75 h	430 €	573,33 €/h	430 €	573,33 €/h
Echographie pour les chirurgiens du membre supérieur - DIU	SCFC	36 h	1 190 €	33,06 €/h	990 €	27,50 €/h
Echographie pour les chirurgiens et les traumatologues du sport du membre inférieur - DIU	SCFC	92 h	1 200 €	13,04 €/h	1 200 €	13,04 €/h
Education pour la santé / Education thérapeutique - DU	SCFC	144 h	1 990 €	13,82 €/h	990 €	6,88 €/h
Expertise Psychiatrique - DIU	SCFC	72 h	1 390 €	19,31 €/h	1 390 €	19,31 €/h
Formation à la simulation en sciences de la santé - DIU	SCFC	122 h	1 980 €	16,23 €/h	1 710 €	14,02 €/h
Formation à la simulation en sciences de la santé - Attestation d'université	SCFC	35 h	1 090 €	31,14 €/h	640 €	18,29 €/h
Francoophone Prévention-réadaptation cardiovasculaires en Tunisie - DU	SCFC	67 h	1 600 €	23,88 €/h	-	-
Gynécologie obstétrique pour le médecin généraliste sur 2 ans - DIU	UFR	112 h	2 160 €	19,29 €/h	1 620 €	14,46 €/h
Hématologie biologique - DIU	UFR	84 h	1 490 €	17,74 €/h	1 220 €	14,52 €/h
Hygiène hospitalière (médecins) - DIU et Attestation Hygiène hospitalière (infirmiers, techniciens...) 1ère année	SCFC	88 h	1 080 €	12,27 €/h	810 €	9,20 €/h
Hygiène hospitalière (infirmiers, techniciens...) 2ème année - DIU	SCFC	50 h	780 €	15,60 €/h	610 €	12,20 €/h
Hypertension artérielle et risque cardiovasculaire et rénal - DIU	UFR	120 h	1 080 € 1 140 €	9,00 €/h 9,50 €/h	810 € 1 040 €	6,75 €/h 8,67 €/h
Hypertension artérielle et ses complications cardiovasculaire et rénal : une approche basée sur cas cliniques (non présent)	UFR	104 h	1 140 €	10,97 €/h	1 040 €	10,00 €/h
Hypertension artérielle et ses complications cardiovasculaire et rénal (présentiel) — DIU	UFR	104 h	1 140 €	10,97 €/h	1 040 €	10,00 €/h
Hypnose médicale - DU sur 2 ans	SCFC	126 h	3 000 €	23,81 €/h		
Imagerie cardiaque et vasculaire sur 2 ans - DIU	UFR	100 h	2 560 €	25,60 €/h	2 060 €	20,60 €/h
Imagerie néphro-urologique - DIU	UFR	100 h	1 180 €	11,80 €/h	1 100 €	11,00 €/h
Initiation à la réflexion éthique dans la pratique soignante - DU	SCFC	86 h	1 330 €	15,47 €/h	810 €	9,42 €/h
Investigateur en recherche clinique - DIU	UFR	56 h	1 430 €	25,54 €/h	1 370 €	24,46 €/h
Le sommeil et sa pathologie - DIU	UFR	104 h	1 190 €	11,45 €/h	990 €	9,52 €/h
Maladies parodontales et comorbidités associées - DU	SCFC	70 h	1 400 €	20,00 €/h		
Médecine et biologie de la reproduction - DIU	UFR	56 h	1 062 €	18,97 €/h	792 €	14,14 €/h
Médecine Manuelle - ostéopathie sur 3 ans - DIU (dont 100h en distanciel)	SCFC	575 h	4 020 €	7,00 €/h	4 020 €	11,38 €/h
Microchirurgie expérimentale et anatomie chirurgicale appliquée - DU	UFR	108 h	3 680 €	34,08 €/h	3 410 €	31,57 €/h
Organisation et gestion d'une unité de chirurgie ambulatoire - AU	SCFC	14 h	856 €	61,14 €/h	-	-
Pathologie de la muqueuse buccale - DIU	SCFC	73 h	1 460 €	20,00 €/h	-	-
Pédagogie médicale - DIU	SCFC	77 h	1 200 €	15,58 €/h	1 200 €	15,58 €/h
Prévention et prise en charge des infections ostéo-articulaires - DIU	UFR	62 h	1 180 €	19,04 €/h	910 €	14,68 €/h
Prévention-réadaptation et éducation thérapeutique dans les pratiques cardiovasculaires - DIU	SCFC	99 h	1 670 €	16,87 €/h	970 €	9,80 €/h
Prise en charge de l'infection par le VIH - DIU	UFR	62 h	1 030 €	16,62 €/h	870 €	14,03 €/h
Prise en charge des victimes de violences conjugales	SCFC	92 h	2 000 €	21,74 €/h	1 200 €	13,04 €/h
Psychiatrie générale - sur 3 ans - DU	SCFC	250 h	8 070 €	32,28 €/h		
Psychopathologie de la personne âgée - DIU	SCFC	70 h	1 350 €	19,29 €/h	740 €	10,57 €/h
Réhabilitation de l'audition - DIU	UFR	48 h	1 030 €	21,46 €/h	760 €	15,83 €/h
Réhabilitation respiratoire du Grand Ouest - DIU	SCFC	115 h	1 790 €	15,57 €/h	940 €	8,17 €/h
Réparation juridique du dommage corporel - DU	SCFC	105 h	1 500 €	14,29 €/h		
Rythmologie et stimulation cardiaque - sur 2 ans - DIU	UFR	60 h	2 930 €	48,84 €/h	2 390 €	39,83 €/h
Sénologie et pathologie mammaire - DIU	UFR	70 h	1 140 €	16,29 €/h	657 €	9,39 €/h
Soins infirmiers en réanimation médicale - DIU	SCFC	72 h	1 080 €	15,00 €/h	810 €	11,25 €/h
Soins continus - DU (1ère année du DIU Soins Palliatifs et d'Accompagnement)	SCFC	129 h	2 290 €	17,75 €/h	940 €	7,29 €/h
Soins palliatifs et d'accompagnement - DIU (1 an, après avoir validé le DU Soins continus)	SCFC	90 h	1 490 €	16,56 €/h	540 €	6,00 €/h
Surface oculaire - DIU	SCFC	44 h	840 €	19,09 €/h	650 €	14,77 €/h
Tabacologie et aide au sevrage tabagique - DIU	SCFC	66 h	1 100 €	16,67 €/h	810 €	12,27 €/h
Techniques ultra-soniques en anesthésie-réanimation (TUSAR) / Module cardiovasculaire - DIU	UFR	82 h	1 460 €	17,81 €/h	1 190 €	14,51 €/h
Transplantation d'organes - DIU	UFR	60 h	943 €	15,72 €/h	673 €	11,22 €/h
Troubles du spectre de l'autisme chez l'adulte - DIU	SCFC	108 h	1 300 €	12,04 €/h	1 300 €	12,04 €/h

U.F.R Sciences Pharmaceutiques					DE ou Hors temps de travail	
Petit Appareillage orthopédique à l'officine - DU	SCFC	120 h	1 490 €	12,42 €/h	1 290 €	10,75 €/h
Phytothérapie et aromathérapie - DU	SCFC	102 h	1 450 €	14,22 €/h	1 140 €	11,18 €/h
Reconversion à la pratique de l'exercice officinal - DU (100h à 120h maxi)	SCFC	120 h	2 100 €	17,50 €/h	1 000 €	8,33 €/h
Viticulture durable — DU (4 modules)	SCFC	120 h	2 500 €	20,84 €/h	1 800 €	15,00 €/h
Module Viticultures de demain + 1 module	SCFC	54 h	1 400 €	25,93 €/h	1 400 €	25,93 €/h
Module Viticultures de demain + 2 modules	SCFC	78 h	2 100 €	26,92 €/h	2 100 €	26,92 €/h

Tarif pour les personnels de l'Université de Tours						
Dans le cadre d'un Congé de Formation Professionnel (CFP), dans une formation en groupe spécifique <i>Il est rappelé que généralement, dans la fonction publique, l'employeur ne prend pas en charge les frais de formation.</i>	SCFC					25% du tarif réduit de la formation (+ coût du séminaire pédagogique, le cas échéant)

Réinscription et montant minimum						
Réinscription sans heure de formation, hors cas de force majeure	SCFC			270 €		270 €
Montant minimum de facturation, par exemple après une VAE partielle	SCFC			270 €		270 €

⁽¹⁾ Les conventions et contrats de formation professionnelle continue étaient établis par année universitaire, même pour les formations de plus d'un an. Ces conventions et contrats étant désormais établis pour la durée de la formation, les durées et tarifs sont indiqués pour la durée totale de la formation.

⁽²⁾ nb d'heures de formation (hors stage et e-learning) / tarif (normal ou réduit)

Autres actions gérées par le service commun de formation continue

FORMATION NON DIPLOMANTE	NB D'HEURES	TARIF NORMAL	COUT HORAIRE NORMAL*	TARIF APRES EXONERATION	COUT HORAIRE APRES EXONERATION *
Modules d'accompagnement en VAE (modules de master)	84 h	1 500 €	17,86 €/h	750 €	8,93 €/h
Ingénierie et mobilités dans l'Europe de la formation	84 h	1 500 €	17,86 €/h	750 €	8,93 €/h
Sciences humaines / Culture					
Initiation à l'encodage XML-TEI des textes patrimoniaux					
- établissement public et Pôle emploi (AIF)	21 h	700 €	33,33 €/h	360 €	17,14 €/h
- personnel université de Tours	21 h	360 €	17,14 €/h	360 €	17,14 €/h
Littérature pour la jeunesse : initiation à l'analyse d'albums pour enfants	à distance	750 €		375 €	
Santé					
Thérapie d'échange et de développement (TED)					
Initiation théorique : 2 jours	14 h	650 €	46,43 €/h	490 €	35,00 €/h
Formation à la pratique : 2 jours	14 h	650 €	46,43 €/h	490 €	35,00 €/h
Séminaire : 1 jour	7 h	400 €	57,14 €/h	-	
Formation à l'expérimentation animale, MODULE DE BASE PRATICIENS	16 h	450 €	28,13 €/h	200 €	12,50 €/h
pour organismes publiques (INSERM, INRA ...)		250 €	15,63 €/h		
Formation à l'expérimentation animale, MODULE DE BASE CONCEPTEURS	26 h	850 €	32,69 €/h	380 €	14,62 €/h
pour organismes publiques (INSERM, INRA ...)		480 €	18,46 €/h		
Formation à l'expérimentation animale, MODULE SPECIFIQUE RONGEURS	32 h	1 200 €	37,50 €/h	700 €	21,88 €/h
pour organismes publiques (INSERM, INRA ...)		900 €	28,13 €/h		
Développer la démarche participative (pour les établissements de santé)	14 h	1 000 €	71,43 €/h	-	
Hypertension artérielle : nouvelles recommandations de prise en charge	7 h	250 €	35,71 €/h	-	

INSCRIPTION AUX MODULES	NB D'HEURES	TARIF NORMAL	COUT HORAIRE NORMAL*	TARIF APRES EXONERATION	COUT HORAIRE APRES EXONERATION *
Frais forfaitaires	-	250 €	-	250 €	-
+ Taux horaire Insertion	-	-	9,15 €/h	-	5,00 €/h
+ Taux horaire Titres d'ingénieurs	-	-	18,00 €/h	-	5,60 €/h
+ Taux horaire groupes spécifiques	-	-	25,00 €/h	-	15,00 €/h
CUEFFE - Accompagnement en langue					
Frais forfaitaires	-	325 €	-	325 €	-
+ Coût par tranche de 24h d'accompagnement	24 h	125 €	18,75 €/h	125 €	18,75 €/h
+ Coût par tranche de 24h d'accompagnement dans le cadre d'une 2nd inscription	24 h	60 €	16,04 €/h	60 €	16,04 €/h

VAE (dont IUT de Blois, hors IUT de Tours)	NB D'HEURES	TARIF NORMAL	COUT HORAIRE NORMAL*	TARIF APRES EXONERATION	COUT HORAIRE APRES EXONERATION *
Dossier de recevabilité (livret 1)		90 €		90 €	
- Sans accompagnement					
DUT, Licence et Licence pro		620 €		520 €	
		690 €		580 €	
Master		700 €		600 €	
		770 €		660 €	
Atelier préparation au jury		200 €		100 €	
- Avec accompagnement					
DUT, Licence et Licence pro		1 430 €		830 €	
		1 640 €		920 €	
Master		1 530 €		900 €	
		1 690 €		990 €	
Titre d'ingénieur		2 530 €		2 130 €	
		2 790 €		2 350 €	
DUMI		1 740 €		1 140 €	
		1 920 €		1 260 €	
Si validation partielle, 2e session					
- Forfait stagiaire		330 €		330 €	
		370 €		370 €	
- + coût proportionnel à la durée de la formation			taux horaire de la formation		taux horaire de la formation
VAE sur un diplôme de l'IUT de Blois					
	NB D'HEURES	TARIF NORMAL	COUT HORAIRE NORMAL*	TARIF APRES EXONERATION	COUT HORAIRE APRES EXONERATION *
Dossier de recevabilité (livret 1)		90 €		90 €	
- Sans accompagnement					
DUT ou Licence pro		600 €		500 €	
Avec accompagnement					
DUT ou Licence pro	14,0 h	1 300 €	92,86 €/h	800 €	57,14 €/h
Si validation partielle, 2e session		400 €		300 €	

(*) pour information, le Conseil régional et Pôle emploi peuvent financer conjointement la VAE des demandeurs d'emploi à hauteur de 700€ et 500€ respectivement. A titre exceptionnel, la prise en charge par le Conseil régional pour une VAE pour un titre d'ingénieur peut être portée à 900€.

BILAN DE COMPETENCES Prise en charge par financeur suite à procédure d'agrément	NB D'HEURES	TARIF NORMAL	COUT HORAIRE NORMAL	TARIF APRES EXONERATION	COUT HORAIRE APRES EXONERATION *
Tarif ANFH	24 h	1 344 €	56,00 €/h		
Tarif autre financeur	24 h	1 700 €	70,83 €/h	1 400 €	58,33 €/h
		1 870 €	77,92 €/h	1 540 €	64,17 €/h
Tarif pour les personnels de l'Université de Tours					
Tarif agent de l'université de Tours (limité à 4 bilans / an)	24 h	708 €	29,50 €/h	-	-
		1 000 €	41,67 €/h	-	-

Annexe au document unique tarifaire de l'offre de formation continue

I. Modalité de calcul des frais de formation continue pour le financeur ou le stagiaire

I.1. Modalité de calcul des frais de formation en cas de prise en charge financière PARTIELLE

Dans le cas très fréquent d'une prise en charge partielle des frais de formation, le stagiaire bénéficie d'une réduction des frais restant à sa charge, quels que soient les tarifs normaux et réduits. Le principe est le suivant : en cas de prise en charge de 30% des frais de formation (calculée par rapport au tarif normal), reste à la charge du stagiaire 70%, mais cette fois appliqué sur le tarif réduit. Ce principe encourage le stagiaire à explorer toutes les pistes de prise en charge, voire à les ajouter.

I.2. Modalité de calcul des frais de formation continue en cas de REINSCRIPTION

Dans le cas où le stagiaire n'a pas validé l'ensemble du diplôme à l'issue de la période du contrat ou de la convention de formation et qu'il souhaite se représenter aux épreuves, un nouveau contrat ou une nouvelle convention doivent être établis. Le montant des frais de formation, mentionné dans ce nouveau contrat ou cette nouvelle convention, correspond au prorata des heures de formation de(s) UE non validée(s), avec un minimum égal au coût forfaitaire administratif (document unique tarifaire). Si aucune heure de formation n'est dispensée (en cas de soutenance de mémoire par exemple), un montant minimum est facturé, correspondant à un coût forfaitaire administratif.

I.3. Modalité de calcul des frais de formation continue en cas d'INSCRIPTION AU MODULE

Depuis 2013-2014, un stagiaire peut s'inscrire pour suivre uniquement une partie d'une formation (LMD uniquement), sans VAP, sans examen, mais seulement après un entretien de positionnement avec un référent pédagogique pour vérifier l'adéquation entre le besoin de formation et le contenu de la formation. Un contrat ou une convention de formation sont établis indiquant le montant des frais de formation, proportionnels aux nombres d'heure à suivre par le stagiaire + un forfait pour frais administratifs (cf document unique tarifaire).

I.4. Modalité de calcul des tarifs HORAIRES de formation continue

Le tarif horaire d'une formation, souvent utilisé par les financeurs dans leur dossier de demande de prise en charge, doit être arrondi au centième, *a fortiori* dans la plateforme de dématérialisation de Pôle emploi. Par souci de simplicité, l'arrondi sera toujours supérieur, quitte à ce que le tarif global de la formation, calculé à partir du tarif horaire, soit légèrement supérieur au tarif qui fait l'objet de la délibération du Conseil d'Administration.

Exemple : pour une formation de 480h à 3 100€, le tarif horaire de 6,4583333€. Arrondi au centième supérieur, le tarif horaire devient 6,46€/h, ce qui fait un tarif de la formation, dans le cas d'une prise en charge horaire, de 3 100,80€.